

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 mai 2008

MODERNISATION DE L'ÉCONOMIE - (n° 842)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 1224

présenté par
M. Charasse, Mme Girardin, Mme Berthelot, M. Likuvalu,
Mme Orliac, Mme Pinel et Mme Taubira

ARTICLE 6

Dans l'alinéa 10 de cet article, après les mots :

« raisons économiques »,

insérer les mots :

« , sociales, climatiques, environnementales ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il est proposé d'insérer des éléments sociaux et fiscaux, environnementales et climatiques, au cas où les conséquences d'enneigement saisonnier peuvent subvenir.